



Monsieur le DRH Groupe,

Aujourd'hui et demain se tiennent les 2 derniers créneaux de négociation relatifs au projet d'accord d'entreprise.

Afin de clôturer les échanges sur le fond initiés il y a bientôt 15 mois, les 3 organisations syndicales CFTD, UNSA et CFE-CGC vous font les trois demandes complémentaires suivantes :

- Une Augmentation Individuelle de 2% tous les 3 ans avec un effet au 1^{er} janvier 2025 pour les salariés qui n'ont rien eu depuis 3 ans sauf opposition du manager
- Une Augmentation des CHS à 70000h auxquelles s'ajoutent les 500h par OS telles que discutées le 14/01
- Un budget spécifique, hors NAO, de 0,4% de la MSB consacré à la mise en place en 2025 des dispositions de l'accord

Si ces trois demandes étaient acceptées ; les 3 Organisations Syndicales prennent l'engagement pendant ces 2 jours de s'attacher à ce que la rédaction du projet d'accord confirme et sécurise les avancées d'ores et déjà actées et de clarifier et lever toutes les ambiguïtés qui pourraient subsister dans le texte et les réponses apportées par mail transmises le 17 janvier dernier.

Nous attendons désormais une réponse à nos 3 demandes que nous considérons comme raisonnables et équilibrées.